

Bassfeld Aug.  
deuxième Breton le  
22 de Sept. 1697

Copie

755

Consigne

Il y a long temps, que de mes amis  
et parents se sont mis en deuoix, de s'asseurir de mon  
suffrage, on la charge dont vous m'escrivez, comme s'il y  
debuoit valoir de quelque chose, mais, outre cette premiere  
erreur, qui en manifeste, je leur en ay fait sentir une  
autre, dont je vous veux desabuser quant et eux, c'en  
que S. A. n. a agreé point qu'on lui parle des charges  
à conferir dans une ville, qui n'est pas siere encoze,  
qu'en titre et esperance. Si doncques dieu bonit les  
issus de ce siege, et que vous perseveriez à me juger  
capable de vous servir et seconder en la poursuite de  
lad<sup>te</sup> charge (qui en effect me me semble par ce qu'il y  
toutes les capacitez dont vous me faites le  
denombrement) je seray toujours prest, à vous y  
faire paroitre au rang de tant d'autres pretendants,  
pour en laisser le choix à S. Alt.<sup>e</sup> et à vous la  
croissance que j'en suis.

Consigne S.

(5)

16 d'oct  
1682

*[Faint, mostly illegible handwritten text in Dutch, consisting of several lines of script.]*

*[Faint handwritten signature or name at the bottom right of the page.]*